

SOCIÉTÉ

La médiation, une voie pour renouer le dialogue et désamorcer un conflit

Réane Ahmad

Lorsqu'un conflit semble sans issue, la médiation est une voie qui permet de rétablir le dialogue et de rechercher des solutions. Le réseau Médiation dans l'espace rural se met au service des agriculteurs.

Pas facile de faire le pas de la médiation dans une société où l'on a pour habitude de «laver son linge sale en famille»! Pourtant, lorsqu'un conflit éclate entre deux parties, cette voie peut s'avérer un excellent moyen de retrouver le parler-vrai, de prendre du recul et de chercher des solutions ensemble. «Il faut du courage et de la volonté pour aller en médiation et être disposé à s'exprimer et à s'écouter», souligne Christiane Brem, représentante de la Suisse romande au sein du réseau Médiation dans l'espace rural.

Sur une ferme, on se côtoie quotidiennement, mais on n'a pas le temps de s'écouter. En cas de désaccord, cela peut donner lieu à des tensions,

des malentendus, des non-dits... «L'imbrication de la vie familiale, de la vie professionnelle et des questions financières font que plusieurs aspects de la vie en commun sont touchés. Cela débouche sur des situations intenables au sein des familles.» Dans un monde agricole de plus en plus complexe, la médiation apparaît comme une option intéressante et complémentaire à d'autres démarches.

■ La médiation, qu'est-ce que c'est?

L'idée principale de la médiation est de résoudre un conflit ensemble et par le dialogue. Plusieurs règles entourent ce processus. «Il s'agit d'un espace protégé où chacun peut s'exprimer avec franchise», détaille Christiane Brem. «Chacun doit être respecté quand il s'exprime et on évite d'agresser les autres verbalement. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne ressent pas d'émotions.»

La confidentialité est primordiale pour mettre en place un cadre de discussion serein qui motive les parties à s'exprimer librement. «Chacun dit ce qu'il a sur le cœur, parle de sa position, de ses besoins.» Les personnes impliquées peu-



Dans une société où on a pour habitude de «laver son linge sale en famille», il faut du courage pour entamer une médiation.

www.pantermedia.net

vent décider de faire appel à des ressources extérieures, par exemple un conseiller agricole, un juriste ou encore à un autre membre de la famille.

Durant toute la démarche, le médiateur fait office de guide et de facilitateur. Un rôle qui nécessite des compétences spécifiques. Une quinzaine d'associations sont reconnues par la Fédération suisse des associations de médiation

(FSM) qui délivre le titre de médiateur ou médiatrice FSM. «La formation se fait souvent sur une année et demi, à raison de 120 à 200 heures de cours», précise Christiane Brem.

■ Quand intervient la médiation?

La médiation peut intervenir à différentes étapes d'un conflit.

● En prévention, lorsque des décisions importantes vont devoir être prises et que l'on pressent qu'elles seront sources de tensions. Les gens sont disposés à s'asseoir autour de la table et à écouter les aspirations des uns et des autres.

● Lorsque le conflit est déjà bien installé, cas le plus fréquent. Les gens n'arrivent plus à se parler que sur le mode de la colère, il n'y a plus de communication. A ce moment-là, l'un ou l'autre membre de la famille fait appel à la médiation et l'on cherche la manière d'y associer les autres.

● Lorsque la médiation est ordonnée par un juge, ce qui concerne moins le milieu rural, les parties sont déjà allées devant le tribunal. La médiation est inscrite dans le Code de procédure civile depuis 2011. A noter que les médiateurs étant tenus à la confidentialité, ils ne peuvent pas être appelés à témoigner.

■ Comment se déroule la médiation?

La première étape pour le médiateur consiste à écouter les parties pour savoir où elles en sont dans le conflit et ce qu'ils attendent d'une médiation. «Le processus doit être volontaire et rassembler toutes les personnes affectées. Tout le monde signe un assentiment écrit à la médiation, explique Christiane Brem.» Ce sont les parties qui prennent en charge les frais. «Dès le début, elles décident de la manière de répartir les coûts.» Compter entre 120 et 150 francs par heure. Dans le cadre d'une co-médiation pour un groupe important, le tarif peut aller jusqu'à 220 francs de l'heure.

Selon les cas, les premiers rendez-vous sont individuels. Puis les réunions se déroulent dans un endroit neutre, pour que chacun se sente à l'aise. «On fait en sorte que tout le monde autour de la table ait la parole.» Le médiateur pose des questions ouvertes ainsi que des questions de compréhension sur la situation, afin que tombent les malentendus. «Nous retenons ensuite certains thèmes que les participants souhaitent traiter, ce qui les amène à discuter des options possibles.»

La médiation se déroule souvent en plusieurs séances,

Jeune association

Le réseau Médiation dans l'espace rural a vu le jour début 2013, sous l'impulsion de Franziska Feller, sa présidente. «Elle a passé son enfance sur une exploitation agricole et s'intéressait aux questions liées à l'agriculture, un monde qui n'est pas dépourvu de conflit», raconte Christiane Brem. «Lors de sa formation de médiatrice, elle a consacré son travail de mémoire à la médiation en milieu rural. Elle a pris contact avec l'association autrichienne Hofkonflikt, ce qui lui a donné l'idée de créer un tel réseau en Suisse.» Aujourd'hui, une quarantaine de médiateurs et médiatrices sont membres de l'association qui couvre une bonne partie du pays. «Beaucoup d'entre nous vivent dans une région rurale, ont passé leur enfance sur une ferme ou s'intéressent à ces questions-là. Cependant, ce sont notre neutralité et notre impartialité qui font notre force. Ce n'est pas le fait de savoir comment on trait une vache, mais celui d'être proche des gens, de les guider, qui les aide.»

RA

Relations entre générations

Les conflits entre générations sont fréquents dans le cas de médiation. Les anciens exploitants ne comprennent pas les changements que souhaitent apporter les plus jeunes, comme la création d'un magasin à la ferme. Ces derniers se sentent dans l'impasse et perdent leur enthousiasme. Il arrive aussi que belle-mère et belle-fille n'aient pas la même vision des choses quant à l'éducation des enfants, la tenue du jardin ou le travail à l'extérieur. Quand le climat se dégrade, la situation

pèse à tout le monde et il devient de plus en plus difficile pour chacun d'accomplir ses tâches.

La médiation permet d'analyser la situation, de sortir du silence qui masque peu à peu l'amour que les membres de la famille se portent les uns aux autres. Elle apporte un cadre leur permettant à nouveau de discuter, de se comprendre et de mettre en place des solutions en commun (voir la vidéo «Conflit au sein d'une famille paysanne» sur le site www.conflit-rural.ch). RA

Remise de domaine viticole

Un grave problème de santé peut poser brusquement la question de la suite d'un domaine, par exemple viticole. Dans ce cas, le vigneron est divorcé et remarié à une femme qui s'implique beaucoup dans l'entreprise. Mais s'il lui remet le domaine, il craint qu'elle ne soit dépassée par le travail.

La fille du vigneron, qui dispose d'une formation d'œnologues, ne s'entend malheureusement pas avec sa belle-mère. En cas de remise à sa fille, le vigneron a peur qu'elle écarte sa seconde épouse.

Au travers de la médiation, les parties peuvent trouver les points de divergences et de convergences, mieux comprendre les besoins et les intérêts des uns et des autres. Elle permet ici aux deux femmes de mieux se connaître et de comprendre qu'elles ne sont pas si éloignées. La discussion fait ressortir leur passion commune pour le vin et la complémentarité de leur rôle sur le domaine (voir la vidéo «Médiation dans un domaine viticole» sur le site www.conflit-rural.ch). RA

«Dans le milieu rural, tout est exacerbé»

Interview

ANNE BOUTENEL

Médiatrice, membre du réseau Médiation dans l'espace rural



Quels sont les objectifs d'une médiation?

La médiation est mise en œuvre lorsqu'il y a un conflit entre deux parties. En tant que médiateurs et médiatrices, nous cherchons à établir ou rétablir un lien, une relation, un dialogue qui ont existé et qui ont été mis à mal. Nous œuvrons dans un état d'esprit de coresponsabilité. La démarche est efficace à partir du moment où les gens se parlent entre eux. L'objectif est qu'ils trouvent des solutions qui leur conviennent à eux.

Quelle place trouve-t-elle dans notre société?

La médiation n'est pas une manière habituelle de régler

les conflits dans notre société. Généralement on fuit, on se soumet, on se bagarre... Ici, il s'agit de se confronter à l'autre, de réfléchir dans le présent. C'est difficile, on s'expose, on se dévoile. C'est un engagement face à l'autre, face à soi-même.

Quel est votre rôle en tant que médiatrice?

Mon rôle est d'être garante d'un cadre, de vérifier que les conditions sont bonnes pour l'émergence de la parole en toute confidentialité. Je cherche à mettre d'accord les personnes en conflit sur les raisons de leur conflit. Pour cela, les gens doivent pouvoir ex-

primer leurs ressentis, leurs besoins. Mais je ne suis pas thérapeute ou conseillère.

Quelle formation avez-vous suivie pour devenir médiatrice?

J'ai suivi les cours du Groupement pro médiation, puis réalisé une spécialisation dans la médiation familiale, ce qui est un plus pour travailler en milieu rural. J'ai terminé ma formation en 2002 et travaille en tant qu'indépendante pour mon entreprise Pluriel (www.pluriel-mediation.ch).

Quelles particularités remarquez-vous dans le milieu rural?

L'imbrication de la vie familiale et de la vie de l'exploitation est la principale particularité. Tout est exacerbé en cas de conflit car on se trouve non seulement dans le domaine professionnel, mais aussi dans le domaine familial, donc

de l'affectif et de l'émotionnel. Il est difficile de se parler. Il existe aussi un problème de loyauté, ce qui existe moins dans une entreprise.

Quels sont vos liens avec le monde rural?

J'y suis très attachée et je respecte le travail de la terre, c'est un monde très important pour la société. J'ai travaillé sur le thème «femmes et famille» chez Agridea et mené le projet «Paysanne en toute conscience» qui a débouché sur la création de la ligne téléphonique d'entraide Le Déclit.

Que vous a inspiré la fin du Déclit en décembre 2013?

Cela m'a rendue triste. C'est terriblement dommage car il existe toujours un groupe de femmes extrêmement compétentes et formées. Leur potentiel reste en suspens.

PROPOS RECUEILLIS PAR RÉANE AHMAD



Christiane Brem représente la Romandie.

SP

suivant le temps nécessaire pour cheminer vers une solution. «Lorsque les parties ont pris une décision qui convient à tout le monde, l'accord est mis par écrit.» Il est souvent nécessaire de se revoir quelque temps plus tard pour voir comment la situation évolue. «Difficile de donner un taux de réussite, mais il est certain que la médiation fait toujours avancer les choses», conclut Christiane Brem.

CONTACT

Réseau Médiation dans l'espace rural, 1470 Estavayer-le-Lac. Tél.: 026 663 31 94, courriel: info@conflit-rural.ch www.conflit-rural.ch

Votre avis

Seriez-vous prêt à entamer une médiation? Si oui, dans quelle situation?

Vos réponses
journal@agrihebdo.ch
Fax 021 613 06 40